



# La Ferté Alais

*Liberté - Égalité - Fraternité*

A l'attention des Parents d'Elèves

La Ferté Alais le 14 novembre 2024,

Objet : Centre de loisirs et périscolaire

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, en l'absence de directeur de centre de loisirs et devant le refus de dérogation du SDJES (Service Départemental de la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports), nous avons été contraints de fermer temporairement un des deux centres de loisirs et l'accueil périscolaire pour répondre aux normes d'encadrement imposées et de sécurité pour les enfants.

Comme nous vous l'avions annoncé, pendant cette période compliquée pour l'ensemble des familles fertaises, nous avons continué à chercher des solutions pour répondre à vos besoins et à vos attentes.

Nos courriels et appels téléphoniques au service de l'académie de Versailles, le SDJES en dépendant, étant restés vains, j'ai décidé de contacter notre Sénatrice, Laure DARCOS.

Grâce à son intervention, nous avons enfin été entendus. Le directeur du SDJES vient de répondre favorablement à notre demande de dérogation pour une durée de 80 jours. Nous venons de recevoir le courrier officiel de l'académie.

Ainsi, dès lundi prochain, nous pourrons rouvrir les accueils périscolaires du matin et du soir ainsi que les accueils du mercredi pour l'ensemble des enfants.

Cette solution n'étant que temporaire, nous continuons de rechercher un ou une directeur (trice) diplômée(e) pour venir en renfort de l'équipe de direction de nos centres de loisirs et accueils périscolaires et ainsi vous apporter une solution pérenne.

Restant à votre écoute.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes sincères salutations.



Mariannick MORVAN  
Maire de la Ferté Alais